

MAJORITÉ

La Seyne : mal de maire

Le « tombeur des cocos » continue sa guerre. Mais la ville tangué sous lui.

De notre envoyée spéciale

« Quand il n'y a pas de combine, il n'y a pas de plaisir. » A l'entrée de La Seyne-sur-Mer, les panneaux géants payés par une chaîne de magasins vantent un « crédit malin »... Cette publicité, qui fait sourire les touristes, ne déride pas vraiment les Seynois. « Parce qu'on se demande, dit l'un d'eux, si un tel slogan n'est pas en train de devenir la devise de la ville. »

En perpétuel chantier électoral — huit élections en trois ans — La Seyne vit depuis un an un feuilleton municipal échoué. Soudée par le seul ciment de l'anticommunisme, l'équipe du maire, Charles Scaglia (UDF), qui a emporté à l'arraché une municipalité tenue depuis trente-sept ans par le PC, est en train, en effet, de se fissurer dans une ambiance de coups tordus et de règlements de comptes.

Même la trêve des vacances n'aura pas été respectée : grève des ordures, intervention de l'armée, mairie murée et anniversaires macabres s'y sont succédé. Samedi dernier, le maire réunissait un conseil municipal extraordinaire, à 18 heures, pour évoquer la mémoire de Daniel Perrin, deuxième adjoint et conseiller régional PR, « exécuté » le 29 août 1986 de trois balles à bout portant par deux tueurs à moto. Règlement de comptes professionnels, « contrat » du milieu lié à d'épineux dossiers fonciers, vengeance personnelle ? Un an après, cette mort mystérieuse mine toujours un édifice municipal ébranlé en juin dernier par une sordide affaire d'expulsions illégales dans des HLM. André Moritz, le successeur de Perrin, avait alors été contraint de démissionner.

Charles Scaglia, le « tombeur des cocos », serait-il en train de couler ? Trop tôt pour le dire. Dans sa guérilla anti-PC, il vient d'ailleurs de marquer des points. A l'issue d'une « guerre des poubelles » qui masque, en fait, une sévère bataille politique.

Début juillet, Scaglia décide de privatiser à la hussarde les services de l'eau et du nettoyage. L'épreuve de force avec les communaux est rude, et la précipitation du maire, condamnée par le préfet lui-même. Peu importe à ce croisé barbu de l'antibolchevisme au verbe vif. En privatisant les services techniques de la mairie, il espère affaiblir définitivement un PC déjà groggy par la fermeture progressive des chantiers navals. Aujourd'hui, les grues immobiles veillent sur des hangars déserts : à peine 600 salariés en 1987, pour 6 000 en 1978 ! Résultat : beaucoup d'ouvriers se sont exilés ou ont monté des

commerces avec leurs indemnités, et une « middle class » d'employés émerge (30 % de la population, contre 12 % voilà quinze ans), insensible à la propagande communiste.

Il n'empêche. « La privatisation était un gros morceau à avaler », reconnaît Scaglia, qui avoue « avoir été surpris par la rapidité



avec laquelle les communaux se sont mis en grève ». La CGT aussi : « Nous ne nous attendions pas à une telle réaction, reconnaît Marie-Paule Silvy, responsable des cadres CGT. Les gens ont cru que c'était un deuxième chantier qui fermait. » Normal : avec un millier de salariés, la mairie est le premier employeur de la ville.

Mais Scaglia a tenu bon, et la grève s'est délitée d'elle-même : dans la nuit du 13 juillet, casqué et déterminé, il a ramassé les ordures avec quelques élus et

des bénévoles, sous la protection d'une trentaine de CRS. « L'enjeu n'est pas seulement idéologique, assure-t-il, il est aussi économique. Il faut faire rentrer de l'argent. A cause des chantiers, nous perdons 5 milliards par an. » La Lyonnaise des eaux, qui a emporté le contrat, s'est engagée à conserver le personnel et va verser 30 millions à la Ville, investis dans la zone d'entreprise.

Charles Scaglia, que les Seynois, éberlués, avaient vu, en 1986, manifester assez courageusement aux côtés des ouvriers en colère des chantiers, ne se fait pas d'illusions : lui qui a mis vingt ans à traverser le port, depuis sa permanence qui fait face à la mairie, n'aura que quelques instants pour la rejoindre s'il ne réussit pas, d'ici aux municipales de 1989, à faire redémarrer La Seyne. « Il faudra plus que les 30 emplois de la Gespac [une société de construction de systèmes informatiques qui vient tout juste de s'implanter sur la fameuse zone d'entreprise] pour compenser les pertes d'emplois des chantiers », remarque un ancien ouvrier de la Normed. A la fermeture des chantiers, en juillet 1988, le taux de chômage devrait grim-

AFFICHE DE LA CGT CONTRE LA PRIVATISATION DES SERVICES MUNICIPAUX CHARLES SCAGLIA



per à 25 %. « Ça gamberge dans notre tête », soupire Marc Malaga, éboueur, consigné autoritairement au balayage de la ZUP Berthe depuis que Scaglia a confié les bennes à ordures à une société locale, en attendant la privatisation définitive du service de nettoyage.

Malheureusement pour lui, les « cosaques » ne sont pas les seuls à vouloir freiner sa course. Son attitude autoritaire — aucune concertation n'a précédé la privatisation — irrite plus d'un allié. « Je fais

partie, annonce Hubert Frison, élu CDS, de ceux qui pensent que, depuis la mort de Daniel Perrin, la charge semble trop lourde pour le maire, et je crains que des influences peu soucieuses de l'intérêt général ne prennent le relais. » En clair, ce « brave Charles », comme on l'appelle quai Saturnin-Fabre, est accusé d'être un homme faible, versatile, qui, après avoir été « drivé » par son ami Daniel Perrin, le serait aujourd'hui par son directeur de cabinet, Yvan Valenti.

Ce jeune fonctionnaire d'origine sicilienne, au débit rapide et précieux, qui a fait ses classes administratives à Toulon et à Aix, a la particularité d'être assez largement peu prisé dans la ville. On lui reproche, en vrac, de s'habiller de sombre, de travailler à la mairie la nuit, d'y mettre en place des services administratifs parallèles, et le personnel au travail. Lui, approuve en bloc, sans états d'âme superflus, et justifie la concentration des pouvoirs au sein du cabinet du maire, en raison, dit-il, d'une impossible cohabitation avec les chefs de service, presque tous encartés au PC.

Sur ce profond malaise qui règne à la mairie se greffe une peur diffuse liée aux « affaires » les plus récentes. « Ici, prévient un Seynois, les gens ne parlent pas, ils ont peur d'un coup de calibre. » Ambiance... « Pour les électeurs de droite, la victoire est amère, enchaîne un autre. Je préfère encore voir les cocos revenir plutôt que la mafia s'installer ici. » C'est dire... Il n'y a pas que les Seynois pour s'éccœurer de cette nauséabonde « pignate » (bouillabaisse locale) politique. Du fond de leur rade, les Toulonnais, qui tentent, avec leur nouveau maire, le barriste Jean-François Trucy, de « s'acheter une conduite », se demandent comment calmer cet allié encombrant.

En juillet, le communiqué de soutien à Scaglia, alors en pleine guerre de privatisation, concocté par les élus de la majorité du Var, François Léotard en tête, suggérait assez perfidement dans une première mouture que l'on nomme un médiateur, et demandait au maire de faire preuve de bonne volonté, vu l'acuité du conflit. « Je me suis battu toute une nuit pour obtenir le retrait de ces deux paragraphes », raconte, amer, Charles Scaglia.

Traqué par ses ennemis, lâché par ses « amis », Scaglia se force pourtant à afficher un certain optimisme. « J'ai été, avoue-t-il, psychologiquement déstabilisé par la mort de Perrin, un ami de trente ans, et puis j'ai eu une bagarre terrible avec mes amis politiques à propos de la zone d'entreprise que Léotard voulait implanter à Signes plutôt que chez nous, mais aujourd'hui je refais surface : qu'on nous donne notre chance. » Personne à La Seyne, pour autant, ne croit que le calme reviendra de sitôt : définitivement empoisonnée par l'affaire Perrin, l'atmosphère risque encore d'être polluée dans les mois à venir par le règlement d'épineux dossiers fonciers, touristiques et industriels. ●

MARIE-THÉRÈSE GUICHARD

MAJORITÉ

Nationalité : le RPR hésite sur le code

Enterrement ou non l'affaire ? Le débat est brûlant et l'enjeu électoral capital.

Il a dépassé le traditionnel clivage droite-gauche, et s'est installé insidieusement à l'intérieur même du RPR. C'est le débat brûlant de la rentrée. Aussi foisonnant que souterrain. Jacques Chirac doit-il mettre le Code de la nationalité à l'ordre du jour de la session d'automne du Parlement, ou doit-il l'enterrer doucement jusqu'à la présidentielle ? La question, plus que de fond, est de tactique politique. Les chiraquiens, en effet, s'accordent pour penser qu'il faudrait marquer, dans la loi, que le choix de la nationalité française est un acte volontaire. Dans un texte « toiletté », voire édulcoré. Mais symbolique, en tout cas. C'est là, justement, que réside toute l'affaire. Dans les symboles. Chirac doit-il donner l'impression, en proposant ce Code, qu'il cède aux maximalistes de son aile droite ? Ou bien doit-il reculer devant le danger d'un engrenage politique du type des manifestations étudiantes de décembre 1986 contre la loi Devaquet ? Le garde des



ALBIN CHALANDON Un texte « toiletté », mais symbolique

Sceaux, Albin Chalandon, qui n'a jamais souhaité défendre ce texte devant l'Assemblée, pensait avoir trouvé la parade. Il offrait tout le temps de la réflexion, et même au-delà, aux membres de la commission, présidée par Marceau Long, chargée depuis juin d'examiner les conditions de la nationalité française. Et Chirac pouvait inscrire cette réforme dans son programme à l'élection présidentielle.

En juillet, au cours d'un déjeuner, le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, a retourné la majorité des ministres RPR. Dans un exposé charpenté, il leur a expliqué avec brio qu'il fallait traiter le problème, pour ne pas l'apporter sur « un plateau d'or » au Front national. Il faut, selon le ministre de l'Intérieur, dépouiller Jean-Marie Le Pen de ce fonds de commerce-là, alors qu'il est déjà en cessation de discours sur la sécurité et l'immigration. Michèle Barzach, peu suspecte de complaisance

pour les thèses du leader du Front national, est prête à plaider, mercredi prochain, à l'occasion de son premier passage à « L'heure de vérité », pour que le débat ait lieu avant 1988. Le ministre de la Santé pense qu'une bonne pédagogie peut venir à bout de l'irrationnel qui nimbe désormais toute discussion sur ce sujet de société. Denis Baudouin, porte-parole du Premier ministre, est rentré de ses vacances aux Issambres convaincu que, sur « une bande qui va de Perpignan à Menton », Chirac, en ne faisant rien, ferait dramatiquement le jeu de Le Pen. Il s'en est ouvert au Premier ministre...

Les partisans de la temporisation, cependant, ne renoncent pas. Jacques Friedmann, ami de toujours, écouté du Premier ministre, crie au « complot » qui veut pousser Chirac à la faute politique. Dans une atmosphère plutôt froide, le ministre de l'Environnement, Alain Carignon, a courageusement défendu, la se-

maine dernière, devant les cadres du RPR réunis en stage de formation à Jouy-en-Josas, l'idée d'un référendum pour l'après-présidentielle, comme une sortie élégante, pour le Premier ministre, de ce guépier. Jusque-là, le ministre de la Justice s'arc-boute sur sa détermination à faire l'économie de ce débat. Dès juillet, René Monory a insisté auprès de lui sur l'inutilité de prendre le risque d'une bagarre politique, comme il l'avait fait, rappelle-t-il, en octobre dernier, à propos du projet Devaquet. Le

ministre de l'Education nationale a persuadé le garde des Sceaux que l'examen de ce texte ouvrirait, avec ses amis centristes, un casus belli. Mais certains murmurent que le ministre des Affaires sociales, Philippe Séguin — qui aurait en charge l'application des textes —, par son image et son habitude des joutes parlementaires, pourrait, à moindre casse, défendre le projet gouvernemental. D'autres prônent le seul dépôt d'un projet de loi sur le bureau de l'Assemblée.

Edouard Balladur, plutôt favorable à l'examen automnal du Code de la nationalité, est rentré de Chamonix, où il a eu un entretien avec Albin Chalandon, plein de prudence circonspecte. Le Premier ministre « veut, dit-on, faire quelque chose, mais sans encore bien sentir l'affaire ». C'est que, pour ou contre l'ouverture de ce dossier épineux, tous sont d'accord sur un point : « On peut perdre les élections sur un coup pareil ! » ●